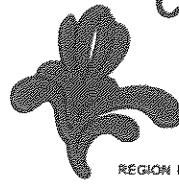


# CERTIFICAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Rue René Declercq 55  
1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE

Ce document fournit des informations utiles sur la performance énergétique du bâtiment (PEB). Des explications et informations complémentaires plus détaillées figurent dans les pages suivantes.



Superficie: 137 m<sup>2</sup>

Certificat PEB valide jusqu'au: 05/01/2022

1

## Performance énergétique du bâtiment

Très économique		Performance énergétique moyenne en Région de Bruxelles-Capitale	F
	A		
	B		
	C		
	D		
	E		
	F		
Très énergivore			
Consommation par m <sup>2</sup> [en kWhEP/m <sup>2</sup> /an]		290	
Consommation totale [en kWhEP/an]		39.651	

2

## Emissions CO2

Emissions annuelles de CO2 par m<sup>2</sup> [kg CO2/m<sup>2</sup>/an]

PEU

BEAUCOUP

62

3

## Recommandations

Les 3 premières recommandations pour améliorer la performance énergétique sont:

1. isoler la (es) toiture (s) plates
2. installer un système de ventilation permettant la ventilation contrôlée du logement.
3. isoler les conduites de distribution du chauffage central dans les espaces non chauffés au moyen de produits adaptés.

Retrouvez plus de détails et d'autres recommandations dans les pages suivantes.

4

## Informations administratives

Certificat délivré le: 05/01/2012

Affectation:

Habitation individuelle

Certificat PEB n°: 20120105-0000047519-01-9

Oui  Non

Présence d'une attestation de réception du système de chauffage:

Si oui, est-elle conforme?

Présence d'un rapport de diagnostic:

Nom: THOUVENEL Sylvain

Numéro d'agrément: 001026326

Coordonnées du certificateur PEB:

Société: CertiBru.com



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

# CERTIFICAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Rue René Declercq 55, 1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE  
Certificat PEB N°: 20120105-0000047519-01-9  
Certificat PEB valide jusqu'au: 05/01/2022

3

## Recommandations

**Les recommandations reprises dans ce document ont un caractère général. En pratique, certaines peuvent se révéler difficilement applicables pour des raisons techniques, économiques, esthétiques ou autres. Certaines mesures décrites nécessitent le recours à des professionnels (auditeur, architecte, entrepreneur). Malgré le soin apporté à l'établissement de ce certificat, le certificateur ne peut être tenu responsable des dommages ou dégâts qui résulteraient de la réalisation incorrecte des mesures décrites. Des conseils personnalisés et chiffrés peuvent être obtenus en sollicitant un audit énergétique PAE (Procédure d'avis énergétique) pour l'habitation, réalisé à l'aide d'un logiciel spécifique. Il est conseillé de faire appel à un auditeur PAE reconnu par la Région.**

**Pour obtenir plus d'information sur l'audit énergétique:** [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)

**Pour obtenir plus d'informations sur les recommandations reprises ci-dessous:** [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)  
ou 02 775 75 75

### Disclaimer

**Les recommandations reprises dans ce document ont un caractère général. En pratique, certaines peuvent se révéler difficilement applicables pour des raisons techniques, économiques, urbanistiques, esthétiques ou autres.**

**Certaines mesures décrites nécessitent le recours à des professionnels (auditeur, architecte, entrepreneur). Malgré le soin apporté à l'établissement de ce certificat, le certificateur ne peut être tenu responsable des dommages ou dégâts qui résulteraient de la réalisation incorrecte des mesures décrites.**

### Isoler la (es) toiture (s) plates

*En isolant la toiture plate, vous constaterez immédiatement une réduction de votre consommation de chauffage pouvant aller jusqu'à 35% et vous augmenterez en même temps le confort de votre logement.*

- L'isolation des toitures plates doit faire appel à des techniques adaptées. Il est recommandé de les isoler par l'extérieur, par la pose d'un isolant et d'une couche d'étanchéité.
- Profitez des travaux pour placer une épaisseur suffisante d'isolant. Pour bénéficier d'une Prime Energie régionale, il y a certaines conditions techniques à respecter, entre autres concernant l'épaisseur minimale à placer en fonction du type d'isolant choisi.  
[www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)
- N'oubliez pas de poser un pare-vapeur sur la face inférieure de l'isolation.

### Installer un système de ventilation permettant la ventilation contrôlée du logement.

*La ventilation a pour but de garantir une bonne qualité d'air dans votre logement, en apportant de l'air neuf dans les locaux dits secs (séjour, chambres...), et en évacuant l'air vicié dans les locaux dits humides (salle de bain, cuisine, toilette, buanderie...).*

Il existe trois systèmes de ventilation différents:

- La ventilation naturelle : il s'agit de la méthode de ventilation la moins chère. Elle est recommandée pour les logements qui ne sont pas parfaitement isolés. Des grilles d'aération réglables manuellement laissent entrer l'air frais dans les "pièces sèches". Et des ouvertures dans ou sous toutes les portes intérieures laissent circuler l'air. Des ouvertures réglables, intégrées aux cheminées verticales, permettent à l'humidité et l'air d'être évacués.
- L'extraction mécanique, plus performante que la ventilation naturelle.
- La ventilation mécanique double flux avec récupération de chaleur. Ce système assure un échange de chaleur entre l'air entrant et sortant: l'air chaud extrait réchauffe l'air froid entrant. Elle peut être assurée par plusieurs ventilateurs ou par un ventilateur central. Ce procédé permet de réguler parfaitement la circulation d'air mais il n'est à utiliser que dans des logements bien isolés et étanches à l'air.
- Si vous remplacez les châssis, il est recommandé de placer des dispositifs d'alimentation en air dans les locaux secs, ce qui est obligatoire lors de certaines rénovations.

### Isoler les conduites de distribution du chauffage central dans les espaces non chauffés au moyen de produits adaptés.

- En fonction du diamètre des conduites et de la qualité de l'isolant utilisé, des épaisseurs minimales doivent être respectées pour le placement de l'isolant.